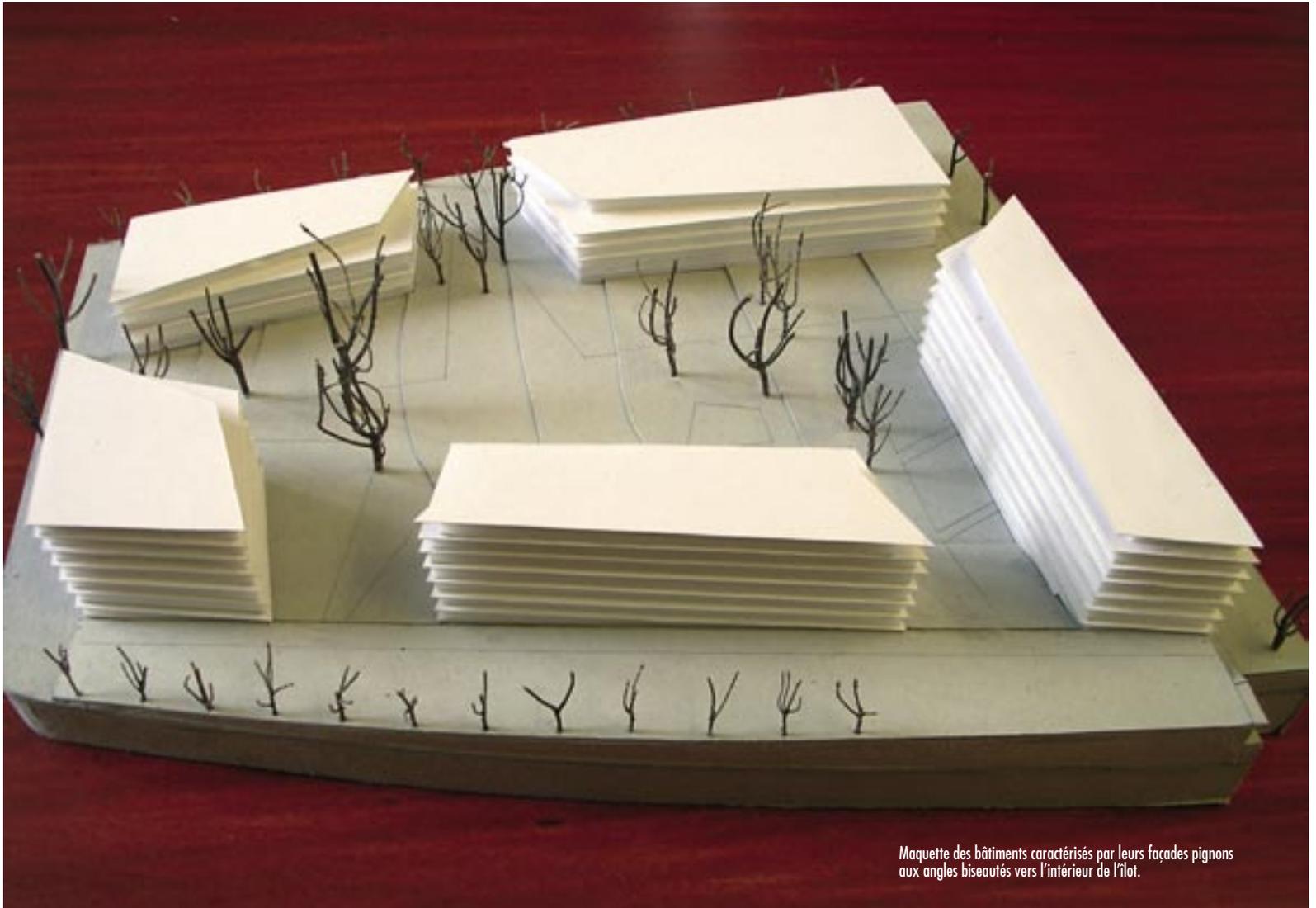


**CONCOURS**

LA PARCELLE DU FOYER DE SÉCHERON À GENÈVE SE TRANSFORME EN UNE MICROVILLE DANS LA VILLE

**UN PARC, VÉRITABLE POU MON  
DU FUTUR QUARTIER**

Maquette des bâtiments caractérisés par leurs façades pignons aux angles biseautés vers l'intérieur de l'îlot.

Le quartier de Sécheron à Genève est en pleine mutation depuis quelques années déjà. Industriel à son origine, le quartier connaît actuellement une urbanisation importante. Plusieurs réaménagements de quartier ont déjà commencé la mutation avec notamment le projet d'aménagement de la place des Nations, la coordination des études du périmètre Serono et la mise au point d'une passerelle reliant le lac au parc Rigot. Il fallait donc terminer le réaménagement en proposant une vision cohérente de la parcelle dite du «Foyer Sécheron».

TEXTE SANDRA GIAMPETRUZZI

PHOTO ET PLANS MPH L'ATELIER D'ARCHITECTURE

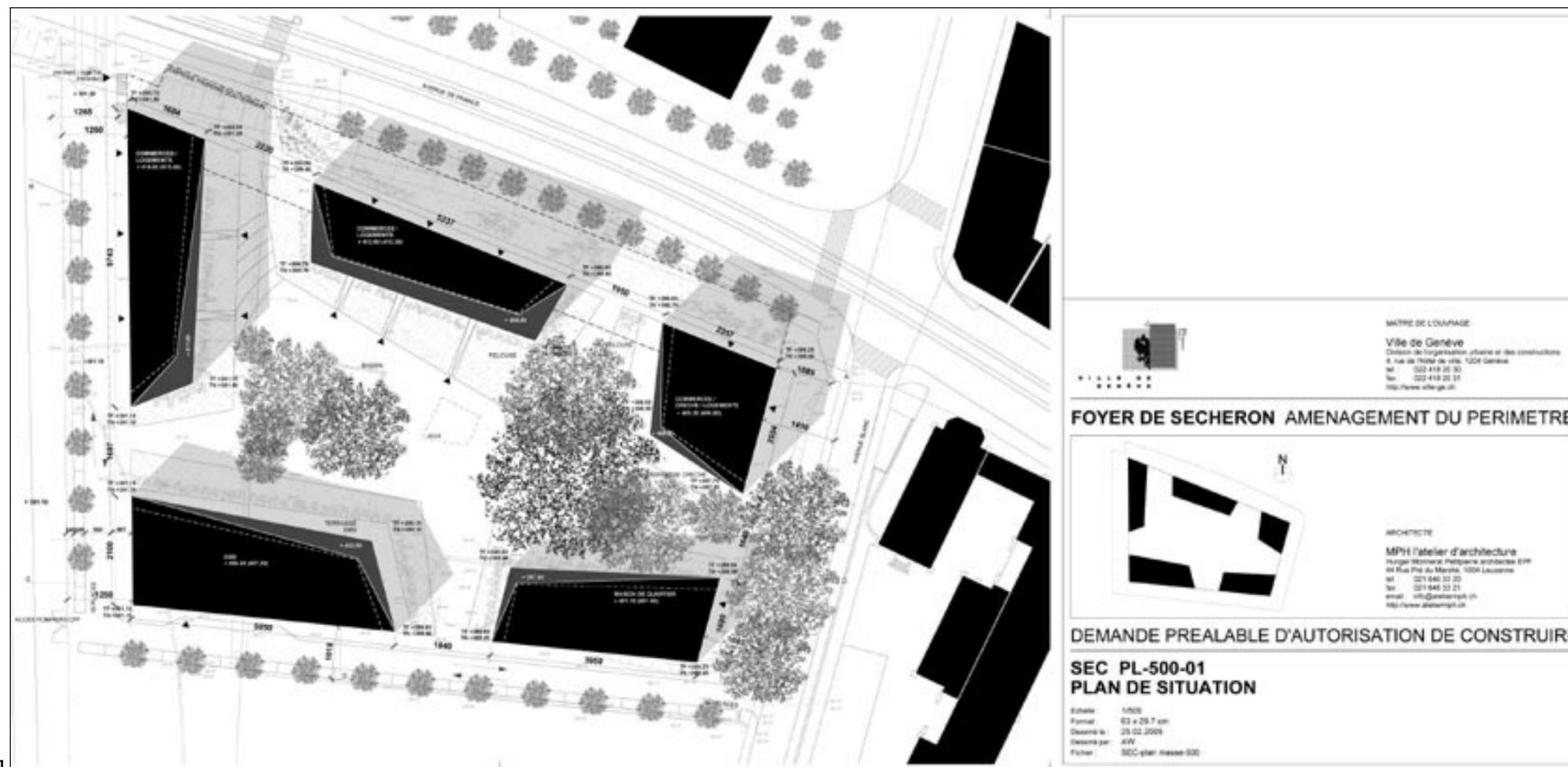
Le concours, à deux degrés, comportait la construction des éléments suivants: des logements économiques, un établissement médico-social, une crèche, une maison de quartier, un parc public, des surfaces commerciales et un parking. Des 38 projets présentés, le maître de l'ouvrage a choisi le lauréat pour ses qualités qui favorisaient la création d'un nouveau pôle urbain en développant les relations sociales.

Les points pris en considération lors du concours ont été, d'une part la qualité urbanistique, architec-

**INDUSTRIEL À L'ORIGINE,  
LE QUARTIER DE SÉCHERON  
SE TRANSFORME**

turelle et fonctionnelle des nouveaux bâtiments, ainsi que leur relation au contexte environnant et la gestion des espaces publics ouverts.

D'autre part, le maître de l'ouvrage désirait que le traitement des constructions ait fait l'objet d'une réflexion de développement durable. De plus, le projet devait être sensible à la problématique de la réduction de la demande d'énergie à la source, cela par le choix des matériaux, l'isolation, l'inertie thermique des bâtiments, l'utilisation de l'éclairage solaire et la ventilation



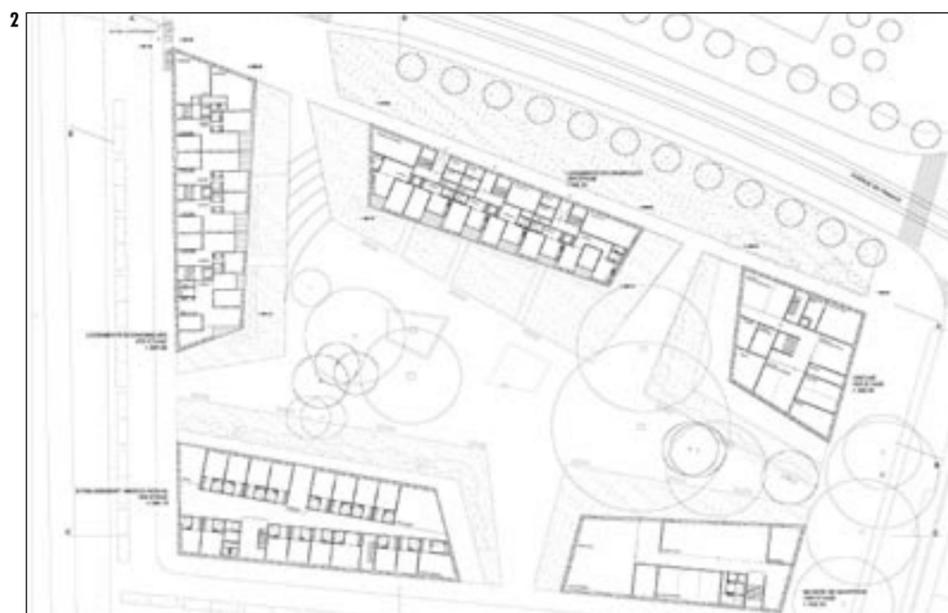
- 1 Plan de situation du périmètre.
- 2 Plan du 1<sup>er</sup> étage des bâtiments.
- 3 Plan du rez-de-chaussée avec aménagement extérieur.

## FICHE TECHNIQUE

**SURFACE DU TERRAIN**  
13696 m<sup>2</sup>

**SURFACE BÂTIE SANS PARKING**  
3364 m<sup>2</sup>

**SURFACE DE PLANCHER TOTALE SANS PARKING**  
22976 m<sup>2</sup>



naturelle. Une plus-value était également accordée aux concepts techniques rationalisant l'utilisation de l'énergie résiduelle nécessaire et privilégiant l'usage d'énergie renouvelable.

Suite à ce concours, datant de juin 2004, la Ville de Genève a pris la décision de répartir le mandat entre les quatre bureaux suivants:

- L'atelier d'architecture MPH élaborera le plan d'ensemble. Il s'occupera également de l'étude et de la réalisation de deux immeubles de logements et du futur parking souterrain. En collaboration avec les paysagistes du bureau La Touche Verte Paysagistes, ils auront à charge l'étude et la réalisation du parc public.
- Le bureau Luscher architectes procédera aux études et à la réalisation de l'EMS dont la capacité est d'environ 60 lits.
- Thomas Seiler Architekten s'occupera des études et de la réalisation d'un immeuble de logements avec une crèche d'une soixantaine de places.
- Enfin, le bureau Berset & Kauffmann architectes réalisera la maison de quartier comprenant également une ludothèque et un restaurant scolaire.

### Evolution du projet

Depuis l'attribution du premier prix au bureau lausannois MPH, le projet a subi quelques précisions et adaptations pour répondre aux besoins réels. Il s'agit donc de créer une centaine de logements économiques avec des surfaces commerciales, un établissement médico-social de cinquante à soixante unités avec une cuisine de production, une crèche de soixante places, un espace polyvalent - type maison de quartier avec un restaurant scolaire - une ludothèque et des espaces pour adolescents, un parc public ainsi qu'un parking souterrain de 150-160 places pour les habitants du Foyer. A ce stade du projet, les plans et les gabarits des bâtiments sont encore susceptibles d'être modifiés selon l'évolution des besoins.

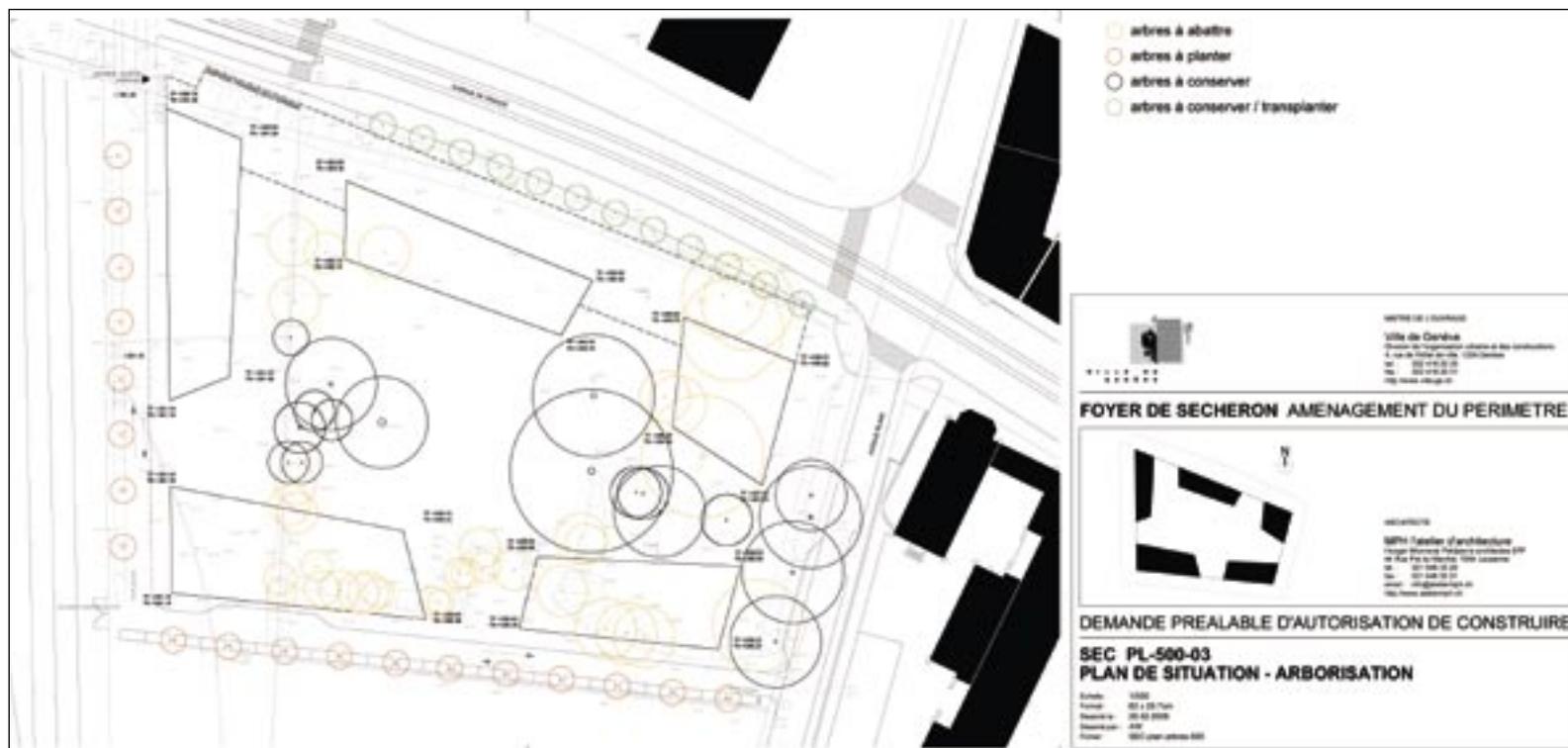
### Ilot urbain composé de cinq bâtiments

Le projet met en scène un véritable îlot urbain délimité par cinq bâtiments disposés en périphérie du

terrain, laissant ainsi une place centrale dévolue à un espace arborisé, véritable poumon du quartier. Cet espace vert ouvre de généreuses perspectives sur son environnement, et privilégie un rapport de qualité avec le voisinage urbain proche sans pour autant souffrir des nuisances sonores du trafic

## «PARKENBLOCK» OU COMMENT REDONNER VIE AU FOYER DE SÉCHERON

ferroviaire et automobile. Les grands arbres centraux seront maintenus, d'autres à haute tige seront plantés pour compenser l'abattage de quelques-uns. Des tapis de plantations basses permettent des vues longues. Des cheminements et une place de jeux en stabilisé/sablé achèveront de donner son caractère au lieu. La mixité des fonctions imposait la création d'un ensemble cohérent et protégé des nuisances extérieures mais en restant perméable au voisinage. Les bâtiments se caractérisent donc par des façades pignons aux angles biseautés vers l'intérieur de l'îlot. Ces formes de gabarits permettent d'ouvrir des vues latérales sur l'environnement urbain.



Bien que chacun des bâtiments offre des prestations particulières à certaines catégories de la population – en passant par tous les stades de la vie, de la naissance à la mort –, ce pôle d'équipements publics de proximité contribue également à tisser un lien social entre les habitants et les usagers.

### Calendrier intentionnel

Au vu de l'étendue des transformations de la parcelle, de nombreuses étapes sont échelonnées sur plusieurs années. Actuellement, l'avancement du projet en est au dépôt d'une demande préalable d'autorisation auprès du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, ainsi qu'à la recherche de partenaires

pour la construction des logements et de l'EMS. Le début des travaux à proprement dit est agendé pour le printemps 2007. Quant au parc, à la maison de quartier et à la crèche, le démarrage des chantiers est prévu pour le printemps 2008. La totalité devrait être achevée en automne 2009. Affaire à suivre... ■



1 Plan de l'arborisation du parc.

2 Plan du sous-sol avec notamment le parking.

## PRINCIPAUX INTERVENANTS

### MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Ville de Genève

### ARCHITECTES

MPH l'atelier d'architecture, Lausanne  
 Luscher Architectes SA, Lausanne  
 Thomas Seiler Architekten, Zurich  
 Berset & Kauffmann Architectes, Fribourg

### INGÉNIEUR CIVIL

Amsler et Bombelli

### ARCHITECTE PAYSAGISTE

La Touche Verte, Genève